



RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO  
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET UNIVERSITAIRE  
**UNIVERSITÉ DE KINSHASA**

# PLAN STRATÉGIQUE 2023 - 2028

---

---

JUIN 2023



RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO  
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET UNIVERSITAIRE

UNIVERSITÉ DE KINSHASA

# PLAN STRATÉGIQUE HORIZON 2023-2028

JUIN 2023

## Cadre

L'Université de Kinshasa (UNIKIN) compte à ce jour 4474 agents dont 1300 professeurs, 1458 membres du corps scientifique (potentiel de la relève académique), 1832 administratifs, techniciens et ouvriers, et plus de 25.000 étudiants régulièrement inscrits. Son comité de gestion comprend cinq membres : (1) Recteur, (2) Secrétaire Général Académique, (3) Secrétaire Général à la Recherche, (4) Secrétaire Général Administratif, et (5) Administrateur du Budget. Comme institution d'enseignement universitaire, l'UNIKIN forme des cadres et chercheurs de treize options facultaires notamment :

- |                                     |   |
|-------------------------------------|---|
| 01 Droit                            | 08 Psychologie et Sciences de l'Éducation           |
| 02 Lettres et Sciences Humaines     | 09 Sciences et Technologies                         |
| 03 Médecine                         | 10 Sciences Agronomiques                            |
| 04 Médecine Dentaire                | 11 Sciences Économiques et de Gestion               |
| 05 Médecine Vétérinaire             | 12 Sciences Pharmaceutiques                         |
| 06 Pétrole, Gaz et Énergie Nouvelle | 13 Sciences Sociales, Administratives et Politiques |
| 07 Polytechnique                    |   |



## Vision

Faire de l'UNIKIN un moteur inclusif d'innovation, de créativité dans la multidisciplinarité, et d'inspiration pour un développement durable de la République Démocratique du Congo.

## Mission

Former une élite congolaise en s'inspirant des résultats et évidences d'une recherche scientifique innovante, opérationnelle, et alignée aux besoins fondamentaux de service à la communauté.

## Valeurs

Rigueur ;  
Qualité ;  
Excellence ;  
Transparence ;  
Équité ;  
Justice ;  
Imputabilité ;

## Avant-Propos

A l'initiative du Comité de Gestion piloté par le **Professeur Dr Jean-Marie Kayembe Ntumba**, Recteur, les états généraux de l'Université de Kinshasa, assises regroupant toutes les parties prenantes, étudiants, personnels scientifique, administratif, technique, ouvrier et académique, se sont tenus autour de la thématique : "**Tous ensemble réinventons notre cité**".

Nous avons tous une tâche énorme, celle de redorer ensemble, le blason terni de cette université, qui n'était même plus reprise, depuis peu, parmi les 200 premières universités en Afrique, et lui redonner la place qu'elle mérite.

Les résolutions des états généraux ont montré qu'avec le concours de tous, la bonne volonté et la détermination de chacun d'entre nous, de grandes réalisations sont possibles. Et l'UNIKIN peut jouer pleinement son rôle de la fille aînée de l'Enseignement Supérieur et Universitaire de Notre Pays et être UNIKIN-SOLUTION.

Nous sommes conscients de l'ampleur des défis qui nous attendent. Nous sommes cependant réconfortés et ragaillardis par les résolutions issues des états généraux. La tâche est immense, et largement au-dessus des capacités d'un individu tout seul, quel qu'il soit ; l'implication de tous est un préalable incontournable. C'est en équipe que nous pourrons y arriver. Nous remercions très chaleureusement tous ceux qui ont contribué à l'organisation de ces états généraux, en particulier, notre Ministre de tutelle pour son accompagnement, ainsi que les nombreux experts impliqués.

Nous félicitons l'engagement de tous les participants, manifesté par leur détermination à transformer ensemble notre cité, en une université rayonnante et productrice de richesses. C'est dans cet élan de participation de tous que les souhaits de la transformation tant attendue de notre université se sont érigés en principes directeurs du présent plan stratégique. Nous invitons les membres du Comité de Gestion de l'UNIKIN, les étudiants, ainsi que les corps professionnels à s'en approprier dans la gestion quotidienne de leurs tâches respectives.

Le Recteur  
Professeur Dr Jean-Marie KAYEMBE NTUMBA



## AXES DE TRANSFORMATION STRATÉGIQUE DE L'UNIKIN

Les échanges entre experts et parties prenantes aux états généraux, précédant la rédaction de ce plan stratégique, ont été articulés autour des axes principaux ci-après :

### AXE I : UNIVERSITÉ ENTREPRENANTE ET INNOVANTE

L'Université devrait viser à devenir, par la qualité de sa recherche innovante, par l'efficacité de ses initiatives, la première source de formation, d'information et d'expertise pour la prise de décisions tant dans le secteur privé que publique.

L'UNIKIN se doit donc d'être :

- Par sa recherche : innovante et lieu d'inspiration et de production d'un savoir transformateur de la société et du vécu quotidien du citoyen congolais.
- Par son programme de formation : un creuset de ressources pour la formation d'une élite compétente par son savoir être, faire, et servir.
- Par sa gouvernance : entreprenante, rénovée, et organisatrice de politiques pour une mobilisation et gestion efficace de ressources pour naviguer et réussir sa triple mission notamment de recherche, d'enseignement et de service à la communauté.

### AXE II : REDÉFINITION DU CONTRAT UNIKIN – SECTEUR PUBLIC, UNIKIN-PERSONNEL, UNIKIN-ETUDIANT, ET UNIKIN – SECTEUR PRIVÉ



Visite de Son Excellence Monsieur le Président de la RDC, Félix Antoine Tshisekedi à l'Université de Kinshasa.

- Contrat UNIKIN-SECTEUR PUBLIC comme contrat de service, de production du savoir et de création d'emplois et de partenariats.

- Contrat UNIKIN-PERSONNEL comme contrat de service basé sur la performance individuelle, la rentabilité, et l'imputabilité.
- Contrat UNIKIN-ETUDIANT comme contrat de formation basée sur les résultats de recherche, la mise à niveau d'un cadre formatif aux standards internationaux, et les besoins de service à la communauté.
- Contrat UNIKIN-SECTEUR PRIVE comme contrat de prestation de services de développement.

### AXE III : GOUVERNANCE, DIGITALISATION ET NUMÉRISATION DE L'UNIKIN

#### GOUVERNANCE ADMINISTRATIVE

- Informatiser la gestion de la carrière du personnel de l'UNIKIN (du recrutement à la sortie);
- Informatiser la gestion du patrimoine de l'Université (résidences, homes, domaines);
- Numériser les archives et l'accès aux différents domaines du site universitaire.

#### GOUVERNANCE FINANCIÈRE

- Informatiser la gestion des ressources et les dépenses de l'Université;
- Créer des filières de revenu et autofinancement ;
- Créer un environnement de transparence, orthodoxie et redevabilité.

#### GOUVERNANCE ACADÉMIQUE ET RECHERCHE

- Informatiser la gestion de scolarité des étudiants (de l'inscription à la sortie de l'Université) ;
- Informatiser la gestion du personnel enseignant (effectifs, charges horaires, horaires des cours, spécialisation, etc.) ;
- Informatiser la gestion du personnel et des centres de recherche;
- Créer un portail numérique d'enregistrement, de gestion, et d'accès aux plateformes de financement. L'UNIKIN se doit de renouveler à temps et, régulièrement, son inscription sur les différentes plateformes de collaboration et financement de recherche tant au niveau national, régional, qu'international.

#### **AXE IV : RÉINVENTION DES CURRICULA POUR DES DIPLÔMES A FORT POUVOIR D'EMPLOYABILITÉ**

- Élaboration des programmes adaptés aux besoins des employeurs ;
- Introduction des cours d'entrepreneuriat et de management dans les cursus de formation ;
- Introduction des cours de langues : une langue nationale obligatoire et une langue internationale (anglais, espagnol, mandarin) au choix ;
- Introduction des cours sur les NTIC tant pour les étudiants que pour le personnel ;
- Formation des enseignants pour la maîtrise de l'outil informatique et pour l'intégration des TIC dans les enseignements ;
- Développement des filières de formation dans les domaines émergents (environnement, questions de genre, questions de cyber sécurité et cybercriminalité, valorisation et transformation des produits agricoles, recyclage et transformation des déchets, production d'énergie, construction des logements et réaménagement des routes et autres infrastructures de communication, création et développement des richesses à partir des ressources naturelles, les TIC et télécommunications, gouvernance des violences et conflits armés, sécurité industrielle, intelligence artificielle, gestion des catastrophes naturelles...);
- Mise en place des programmes d'échanges, de mobilité nationale et internationale pour les enseignants, les étudiants, et les chercheurs sous forme notamment des chaires de professeurs visiteurs, conférenciers, chercheurs en séjours de perfectionnement, etc.

#### **AXE V : RECHERCHE SCIENTIFIQUE DE NOUVELLE GÉNÉRATION AU SERVICE DES DEFIS DES SECTEURS**

- Appuyer la recherche et la réalisation des études fondamentales et appliquées répondant aux besoins de la société et aux avancées du savoir ;
- Soutenir la publication et la participation des enseignants-chercheurs et chercheurs de l'Université de Kinshasa aux manifestations scientifiques nationales et internationales ;
- Renforcer les aptitudes des enseignants-chercheurs de l'UNIKIN et des étudiants, des apprenants et des doctorants dans la rédaction et la gestion des projets de recherche bancables ;
- Promouvoir les échanges et les partenariats avec d'autres institutions d'enseignement universitaire et de la recherche ainsi qu'avec les sociétés, les en-

treprises et les industries, les ministères, les établissements et les services publics et privés ;

- Promouvoir la création des unités/centres de recherche et des bureaux d'études productifs et viables rattachés à l'Université et renforcer leurs capacités administratives et managériales ;
- Accompagner les chercheurs dans la protection de la propriété intellectuelle ;
- Créer des canaux de transfert des biens et services issus de l'application des résultats de recherche-innovation et recherche-développement (recherches translationnelles) pour répondre aux besoins de la communauté.

#### **AXE VI : FAIRE DE LA COMMUNAUTE DES ALUMNI UNE FORCE AU PROFIT DE L'UNIKIN**

- Identifier les mécanismes pouvant faciliter la mobilisation et l'implication des Alumni dans la transformation de l'Université à travers ses trois missions traditionnelles: recherche, enseignement, service à la communauté;
- Initier les chapitres des Alumni de l'UNIKIN en RDC et à travers le monde;
- Élaborer un cadre de collaboration (coordination) entre les associations existantes des anciens de l'UNIKIN ;
- Solliciter la contribution scientifique, académique, matérielle et financière des associations existantes des anciens de l'UNIKIN dans le développement de l'UNIKIN.

#### **AXE VII : CROISSANCE GÉOGRAPHIQUE DE L'UNIKIN**

Le plan de croissance géographique de l'UNIKIN consisterait à asseoir son influence au développement et assurer son rayonnement-présence à l'échelle nationale, régionale et internationale. L'UNIKIN devrait donc envisager de :

- Réhabiliter les infrastructures, les équipements et autres ressources sur les campus existants;
- Favoriser la mobilité du personnel académique, scientifique, administratif et technique à travers des campus en vue d'accompagner sa vision et d'assurer un fonctionnement harmonieux;
- Favoriser la création d'un campus numérique servant d'outil de gouvernance intégrée des différents sites universitaires;
- Développer des partenariats stratégiques pour une expansion raisonnable et responsable devant répondre aux normes universitaires internationales.



## AXE VIII : COMMUNICATION, PLAIDOYER ET RESPONSABILITÉ SOCIETALE

### COMMUNICATION

L'Université de Kinshasa (UNIKIN) est appelée à échanger, d'un côté, en interne avec les membres de sa communauté (corps académiques, scientifiques, administratifs, techniques, ouvriers et étudiants) ; de l'autre côté, en externe, avec les instances gouvernementales, d'autres organisations (entreprises, institutions ou autres établissements) sans oublier ses Alumni. Ces échanges multiformes contribueraient au prestige et à la qualité des services offerts (savoirs produits et transmis, compétences conférées, performances réalisées) et de ceux qui sont rendus à la société.

### PLAIDOYER

L'UNIKIN est appelée à faire son plaidoyer vis-à-vis d'autres institutions publiques ou privées, personnes morales ou physiques de notoriété, institutions académiques partenaires potentiels dans le but ultime de créer une image (visibilité) attrayante pour tout partenaire potentiel.

*Sa Majesté, le Roi Philippe du Royaume de la Belgique et le Professeur Dr Jean-Marie KAYEMBE, Recteur de l'Université de Kinshasa.*

### RESPONSABILITÉ SOCIETALE

L'UNIKIN est appelée à contribuer à l'émergence d'une société prospère. Cette responsabilité sociale se fonderait sur la norme ISO 26000, standard international, définie par sept thématiques centrales auxquelles elle doit scrupuleusement veiller :

- Responsabilité de rendre compte (redevabilité);
- Transparence;
- Comportement éthique;
- Respect des intérêts des parties prenantes;
- Respect du principe de laïcité;
- Respect des normes internationales de comportement;
- Respect des droits de l'Homme.



*Garde universitaire de l'Université de Kinshasa.*

### AXE IX : SECURITÉ (PREVENTION ET GESTION DE RISQUES)

L'UNIKIN est appelée à créer un corps sécuritaire de proximité capable de :

- Opérer dans un climat de confiance et d'assurance pour les parties prenantes;
- Générer un plan de surveillance et de gestion des risques en temps réel;
- Anticiper et prévenir les risques liés à toute brèche sécuritaire;
- Répondre de manière prompte et adaptée à tout besoin de sécurité.

### AXE X : PARTENARIATS STRATÉGIQUES POUR L'ÉMERGENCE DE L'UNIKIN

Les partenariats stratégiques restent une « clef d'or » pour la renaissance de l'UNIKIN. Ils peuvent prendre la forme d'une coopération interuniversitaire (technique), d'une collaboration avec une ou plusieurs entreprises ou collectivités territoriales (intégration des diplômés), d'une entente entre une université et un ou plusieurs organismes de financement (bourses d'études ou de recherche). L'UNIKIN devrait donc s'atteler à établir :

la réussite de projets à impact social. Ce type de partenariat peut aussi aboutir à l'ouverture de nouvelles coopérations stables et durables ; l'élargissement et la diversification de l'offre de formation ; l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de l'organisation des études avec diplômes conjoints.

#### Une plage de collaboration avec les entreprises publiques ou privées

Ce type de partenariat repose sur une stratégie agile qui vise une meilleure intégration professionnelle des diplômés et une contribution de l'UNIKIN au développement de la société Congolaise. Des contrats particuliers à négocier et à signer entre une université et une ou plusieurs entreprises peuvent concerner des stages de fin d'études ou un contrat d'apprentissage personnalisé, une formation en faveur du personnel de l'entreprise (dont les objectifs andragogiques et le contenu résultent d'un processus participatif), une action dans le cadre de la recherche-développement. D'autres entités gouvernementales peuvent également devenir parties prenantes aux contrats avec l'UNIKIN et cela, dans les domaines les plus divers (les hôpitaux publics, les régies publiques d'approvisionnement d'eau et d'électricité, de contrôle qualité, d'entretien et de régularité).

#### Une coopération interuniversitaire innovante

L'UNIKIN est appelée à développer les partenariats stratégiques avec d'autres universités de façon à augmenter la crédibilité de son système d'enseignement et de recherche, développer des initiatives communes dans la recherche y compris les modalités de financement, bénéficier de l'expérience des autres institutions pour

#### Une voie de communication UNIKIN – Entités Territoriales

Ce type de partenariat doit s'inscrire dans la perspective des activités innovantes pour amener l'UNIKIN à appuyer les entités territoriales dans la lutte contre la pauvreté par des stratégies dont l'impulsion part d'en bas (Bottom-up) et non d'en haut (Top-down).

# PLAN STRATÉGIQUE

## OBJECTIFS STRATÉGIQUES TRANSVERSAUX INTEGRÉS ET PRIORITAIRES

*Le plan stratégique de l'UNIKIN 2023-2028 s'articule autour d'objectifs stratégiques et prioritaires qui devraient faciliter un développement institutionnel durable. Les objectifs stratégiques sont intégrés de façon à refléter la transversalité des actions à prendre et la nécessité d'impliquer les différentes parties prenantes tant au niveau central qu'au niveau des services décentralisés et des partenaires potentiels. Toute partie prenante est appelée à développer des indicateurs de performance tout au long des années académiques.*

### OBJECTIF STRATÉGIQUE INTÉGRÉ I : GOUVERNANCE, NUMERISATION ET DIGITALISATION DE L'UNIKIN

#### Objectif prioritaire I : Renouveler le plateau informatique de l'UNIKIN

Stratégies :

- Réorganiser le service informatique en définissant le profil des animateurs, l'organigramme et disponibiliser les ressources nécessaires (ordinateurs, matériels, et équipements divers) pour une transformation numérique de l'UNIKIN ;
- Fiabiliser l'accès à l'internet par fibre optique, réseau local d'interconnexion, système «VoIP» et points d'accès Wifi ;
- Rédiger un manuel de procédure pour une gestion efficace du système informatique, sa maintenance, et du risque criminel ;
- Numériser la bibliothèque et le service d'archivage et créer un centre de données avec des antennes back up en miroir au sein des entités décentralisées ;
- Développer un mécanisme d'autofinancement dont le revenu proviendra essentiellement des frais d'accès à l'internet, accès à l'outil informatique, services rendus, et la formation en ligne.

#### Objectif prioritaire II : Informatiser la gestion administrative, académique et financière de l'UNIKIN

Stratégies :

- Mettre en réseau (informatique) les structures administratives centrales et celles des services spécialisés et numériser la gestion du personnel ;
- Développer et déployer les logiciels pour inscriptions en ligne ;
- Développer avec les banques locales une plateforme de paiement UNIKIN en ligne ;
- Numériser la gestion de présence et mouvement (étudiants, personnel, visiteurs) sur le site universi-

taire ainsi que dans les lieux stratégiques y compris les homes, laboratoires, et bibliothèques ;

- Mettre en place un système éducatif d'encadrement et d'accompagnement culturel des utilisateurs de l'outil informatique, en permanence, pour asseoir la transformation numérique de l'institution. Ceci est à mettre en place par les facultés des sciences et polytechniques avec l'appui des services centraux et partenaires stratégiquement choisis.

#### Objectif prioritaire III - Recherche : Valoriser la recherche comme source de savoir pour l'enseignement et le service à la communauté



Ecole IBRO 2022 organisée par l'Institut National de Recherche Biomédicale en collaboration avec l'Université de Kinshasa.

Stratégies :

- Développer les échanges et les partenariats avec d'autres institutions d'enseignement universitaire et de la recherche ainsi qu'avec les sociétés, entreprises et industries, les ministères, les établissements et services publics et privés ;
- Se remettre administrativement en ordre avec les institutions partenaires potentiels (inscriptions en ligne et numéros avec codes institutionnels d'identification) et mettre en place des mécanismes pour la mobilisation interne et externe des fonds pour soutenir la recherche ;

- Promouvoir l'organisation périodique de rencontres scientifiques de portée nationale et/ou internationale (séminaires/webinaires, ateliers, conférences, congrès) ;
- Créer des newsletters, revues, et/ou journaux scientifiques sous l'égide de l'UNIKIN
- Créer des canaux de transfert (recherches translationnelles) des biens et services issus de l'application des résultats de recherche-innovation et de recherche-développement pour répondre aux besoins de la communauté.

#### **Objectif prioritaire IV Académique : Revisiter les curricula pour des diplômés à fort pouvoir d'employabilité**

Stratégies :

- Redynamiser la Commission Permanente des Études ainsi que ses commissions en matière de pédagogie et recherche universitaire ;
- Responsabiliser la Conférence des Doyens pour la création des passerelles entre les filières de formation et la mise en adéquation des contenus des enseignements avec les résultats de la recherche et le besoin de la communauté ;
- Introduire les cours et séminaires avancés sur les NTIC tant pour les étudiants que les personnels administratifs, scientifiques et académiques et développer un plan de formation dans les domaines émergents (environnement, questions de genre, questions de cyber sécurité et cybercriminalité, valorisation et transformation des déchets, etc) ;
- Mettre en place des programmes de mobilité nationale et internationale des enseignants, des étudiants et des chercheurs sous la forme notamment de voyages, de séjours de recherche ou d'étude, de visite, etc. ;
- Organiser une plateforme d'enseignement en ligne et encourager la participation aux enseignements à distance.

#### **OBJECTIF STRATÉGIQUE INTÉGRÉ II : COMMUNICATION, PLAIDOYER ET RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE**

##### **Objectif prioritaire I : Faire de la communication un outil majeur de gouvernance**

Stratégies :

- Rédiger la politique ainsi que les canaux attitrés de communication (Dialogue régulier entre autorité et toutes les parties prenantes, corps scientifique, académiques, administratifs, estudiantins, entités décentralisés et syndicats, entreprises, autres Universités) ;

- Assurer la célérité et fixer les délais dans l'établissement et la délivrance des documents et optimiser les capacités fonctionnelles des outils et moyen d'information et de communication (outils numériques) ;
- Définir et publier les structures habilitées à assurer la communication UNIKIN ;
- Valoriser et vulgariser les moyens d'identification de l'Université (vision, mission, emblème, hymne et chant au mort) ;
- Faire de la numérisation un outil majeur de communication et plaidoyer.

##### **Objectif prioritaire II : Faire du plaidoyer un instrument de développement institutionnel**

Stratégies :

- Mettre en place un incubateur de plaidoyer devant aligner les objectifs de développement institutionnel avec la politique de plaidoirie ainsi que les résultats à obtenir ;
- Identifier et nommer des « Ambassadeurs UNIKIN » pour canaliser et renforcer les actions de plaidoirie ;
- Mettre en place un plan d'action systématique de plaidoyer, lobbying, relations publiques et marketing social ;
- Créer une structure attitrée pour la réception des dons en espèce (compte bancaire UNIKIN Dons Institutionnels) ou en nature spécialement dédiés au développement de l'UNIKIN ;
- Mettre en place des mécanismes de contrôle institutionnel pour une gestion transparente des résultats de plaidoirie afin d'assurer la crédibilité institutionnelle vis-à-vis des partenaires stratégiques.

##### **Objectif prioritaire III : Faire de l'université une institution-agent de développement**

Stratégies :

- Créer avec l'aide des ALUMNI des filières de communication et de présence de l'université au sein de la société en dehors du système universitaire (ex: Valorisation de stage académique, stage professionnel, consultance) ;
- Créer un cadre d'évaluation du processus de formation en vue de s'assurer de l'élévation de cadre à un degré de probité moral nécessaire pour la résolution de problèmes de société ;
- Créer des incubateurs d'innovation et de technologie pour la résolution des problèmes de société et cela au sein des facultés et/ou centres de recherche;

- Mettre en place un système pour encourager la respectabilité, la responsabilité et la redevabilité des acteurs de l'université dans la société ;
- Primer les actes de développement et dans les cas échéant, dénoncer et sanctionner les mauvaises pratiques.

#### **Objectif prioritaire IV : Faire des Alumni un maillon central dans la communication, plaider et responsabilité sociétale**

Stratégies :

- Solliciter la contribution des Alumni dans la mise en place des partenariats stratégiques ;
- Solliciter la contribution des Alumni dans l'équipement des bibliothèques, des laboratoires et autres structures de recherche ;
- Solliciter la contribution des Alumni dans l'organisation et animation des activités scientifiques y compris les enseignements ;
- Solliciter la contribution des Alumni dans l'identification des problèmes de société auxquels l'UNIKIN peut répondre et dans la mise en place des activités de plaidoirie ;
- Solliciter la contribution des Alumni dans la nomination et l'octroi des Prix d'Excellence dans: (1) la Gestion et le Management, (2) la Recherche, (3) l'Enseignement, (4) le Service à la Communauté.

#### **OBJECTIF STRATÉGIQUE INTÉGRÉ III : PARTENARIATS STRATÉGIQUES POUR L'ÉMERGENCE DE L'UNIKIN**

##### **Objectif prioritaire I : Mise à jour des exigences administratives de partenariat avec les institutions cibles et de visibilité de l'UNIKIN**

Stratégies :

- Mettre à jour l'inscription de l'UNIKIN sur les plateformes numériques de recherche, de formation, et d'accès au financement ;
- Définir une politique d'exploration, de communication et de plaidoyer auprès d'institutions partenaires ;
- Dédier une journée porte ouverte pour la visibilité et la promotion de l'université ;
- Créer Media UNIKIN, une plateforme de communication numérique, audiovisuelle, atout pour la visibilité de l'UNIKIN ;
- Mettre en place un système légal de protection des intérêts et des résultats de partenariats.

##### **Objectif prioritaire II : Développer un plan de partenariat pédagogique axé autour de :**

- L'apprentissage centré sur l'étudiant ;
- L'apprentissage centré sur les problèmes et solutions (compétences) ;
- L'apprentissage en ligne ;
- L'auto-apprentissage et apprentissage à distance ;
- La mise en place des chaires de professeurs visiteurs ;
- L'échange d'enseignants.

Stratégies :

- Mettre en place des plateformes d'apprentissage en ligne, d'auto-apprentissage et d'apprentissage à distance ;
- Mettre en place une politique d'attractivité et de subvention des chaires de professeurs visiteurs ;
- Multiplier des séminaires/webinaires interdisciplinaires et multidisciplinaires ;
- Organiser des rencontres entre apprenants et chefs d'entreprises ou spécialistes des domaines concernés ;
- Définir les critères d'octroi de « crédits de formation » pour toute modalité non traditionnelle mais moderne d'apprentissage.

##### **Objectif prioritaire III : Etablir un partenariat stratégique de recherche :**

UNIKIN-Universités et Institutions de recherche  
UNIKIN-Agences de financement de recherche

Stratégies :

- Faire connaître les opportunités de recherche d'intérêt mutuel au sein d'un forum avec les potentiels partenaires ;
- Investir dans l'infrastructure de recherche (administration, instruments, et capacité de recherche) ;
- Développer un fonds de cofinancement de recherche avec des partenaires stratégiques ;
- Faciliter la mise en place des clubs étudiants intéressés aux questions spécifiques de recherche et créer des opportunités de mentoring par les Alumni ;
- Mettre en place des mécanismes de mémoires et thèses en cotutelle.

#### **Objectif prioritaire IV : Etablir des partenariats pour le service à la communauté :**

Stratégies :

- Faire connaître le besoin de service à la communauté, ainsi que les capacités de l'UNIKIN au sein d'un forum régulier réunissant les partenaires potentiels ;
- Développer des centres d'excellence source d'inspiration pour la mise en place des plans de résilience contre la régression et la résolution des problèmes de société ;
- Créer un cadre qui facilite l'interaction directe entre les entités décentralisées de l'UNIKIN avec la communauté dans la limite de leurs prérogatives;
- Avoir des représentations physiques de l'UNIKIN au sein des grandes institutions potentiellement partenaires (« Ambassadeurs » ou points focaux de l'UNIKIN) ;
- Rétablir un contact entre l'université et les décideurs politiques.

#### **Objectif prioritaire V : Mettre en place un corps sécuritaire efficace pour la prévention et la gestion de risque**

Stratégies :

- Reformuler le cadre organique de la police universitaire;
- Renforcer les capacités d'investigation et de prévention de risques sécuritaires;
- Créer un partenariat stratégique avec la police nationale congolaise (PNC) pour la formation, le service national et le programme national des urgences;
- Créer une brigade anti-incendie et doter le corps sécuritaire des moyens de communication et déplacement efficace;
- Organiser des activités de proximité susceptible de créer un climat de confiance et d'assurance parmi les partenaires dont les étudiants et le personnel.



## PLAN STRATEGIQUE HORIZON 2023-2028

### Contributeurs : :

KAYEMBE NTUMBA Jean-Marie: Recteur

BANZA NSOMWE-A-NFUKWA Eustache: Secrétaire Général Académique

TSHIMPI WOLA YABA Antoine: Secrétaire Général à la Recherche

LAPIKA DIMOMFU: Secrétaire Général Administratif

MWAKA BWENGE Arsène: Administrateur du Budget

NGOMBE KABAMBA Nadège: Coordonateur Etats Généraux

EMINA Jacques: Coordonateur Adjoint Etats Généraux

AI KITENGE: Facilitateur

TSHALA KATUMBAY Désiré: Facilitateur et Coordonateur Rédaction

BISA KIBUL: Facilitateur

MUMBA NGOY Dieudonné: Facilitateur

NTUMBA KANKOLONGO Joséphine : Facilitateur

LYAKI NDUKUWA Jacob : Rapporteur

PAMBU LELO Aaron : Rapporteur

MBUYA KUTUMISA Jean-Paul : Rapporteur

LUAKANDA NDELEMO Gradi : Rapporteur - Designer

KALENGA Stéphane : Rapporteur

BILUNGULA MASHALA Grace : Rapporteur



